

COMMUNE DE PERON
(Ain)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PERON

2026-A04

L'an deux mil vingt-six, le 28 janvier à 18h30 heures, le conseil d'administration du CCAS dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Dominique BLANC.

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 11

Date de convocation des membres : 20 janvier 2026

Etaient présents : Mme Dominique BLANC, Présidente, Mme Amandine ROSSAS, Vice-Présidente, Mme Catherine DE JESUS, Madame Christine FOL, Mme Denise HUGON, Mme Dolores REY NOVOA, conseillères municipales, Mme Pascale MARTINOD, Mme Josiane COLLET, M. Maxime LOMBARD (DOUCET), M. Frédéric CHARVET, membres.

Excusés : Mme Elodie DELACHAT, M. Bastien FELIX-FIARDET, Mme Félicie LECOMTE
pouvoir à Mme Fol

Absents : Mme Charline LELAIZANT, M. Johan KIT

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Amandine ROSSAS

Objet : BUDGET PRIMITIF 2026

Après présentation, la Présidente propose au conseil d'administration d'adopter le budget primitif 2026 du CCAS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,

ADOpte le budget primitif 2026 du CCAS, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement..... 17 760 €

Section d'investissement..... 0 €

TOTAL..... 17 760 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

La Présidente,

Dominique BLANC

